

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. **Dénomination et adresse de l'émetteur :**

mCloud Technologies Corp. (la « **Société** »)
510 Burrard Street, bureau 550
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3A8
Canada

2. **Date du changement important :**

Le 12 juillet 2021

3. **Communiqué :**

Le communiqué a été rédigé et diffusé le 12 juillet 2021, puis a été déposé sur SEDAR.

4. **Résumé du changement important :**

La Société a annoncé qu'elle avait conclu des conventions de conversion avec les porteurs de ses débentures subordonnées convertibles non garanties à 8 % dont le capital est impayé à plus de 99,2 % (les « **débentures** »), conformément auxquelles la Société émettra un total de 6 323 360 actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») et de 6 323 360 bons de souscription d'actions ordinaires (les « **bons de souscription** »), en contrepartie de l'extinction du capital de 8 809 000 \$ US et des intérêts impayés totalisant 302 730 \$ US relativement aux débentures (la « **dette** »).

La Société a également annoncé qu'elle avait l'intention de réaliser un placement privé sans intermédiaire de 227 027 unités de la Société (les « **unités** »), au prix de 1,85 \$ chacune, pour un produit brut d'environ 420 000 \$ (le « **placement** »). Chaque unité sera composée de une action ordinaire (une « **action comprise dans une unité** ») et de un bon de souscription d'action ordinaire (un « **bon de souscription compris dans une unité** »).

5. **5.1 – Description circonstanciée du changement important :**

La Société a annoncé qu'elle avait conclu des conventions de conversion avec les porteurs de débentures conformément auxquelles la Société émettra des actions ordinaires et des bons de souscription en contrepartie de l'extinction de la dette détenue par ces porteurs selon les prix de conversion et d'exercice suivants :

- (i) des débentures convertibles d'un capital de 2 798 000 \$ US seront converties en 1 890 537 actions ordinaires, au prix de 1,48 \$ US chacune, et en 1 890 537 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 2,29 \$ US par action ordinaire;
- (ii) des débentures convertibles d'un capital de 1 795 000 \$ US seront converties en 1 173 175 actions ordinaires, au prix de 1,53 \$ US chacune, et en 1 173 175 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 2,29 \$ US par action ordinaire;
- (iii) des débentures convertibles d'un capital de 2 300 000 \$ US seront converties en 1 365 771 actions ordinaires, au prix de 1,68 \$ US chacune, et en 1 365 771 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 2,29 \$ US par action ordinaire. Le prix de conversion initial de ces débentures convertibles se situait dans une fourchette de 1,85 \$ US à 2,20 \$ US, sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** ») pour réduire le prix de conversion de ces débentures convertibles, ce qui entraînerait l'émission de 179 922 actions

ordinaires supplémentaires en fonction du nombre d'actions ordinaires pouvant être émises selon le prix de conversion initial de ces débentures convertibles. Ces actions ordinaires supplémentaires sont déjà comprises dans le total de 1 365 771 actions ordinaires indiqué ci-dessus;

- (iv) des débentures convertibles d'un capital de 1 916 000 \$ US seront converties en 1 680 662 actions ordinaires, au prix de 1,14 \$ US chacune, et en 1 680 662 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 2,29 \$ US par action ordinaire;
- (v) un total de 302 730 \$ US en intérêts cumulés impayés sur le capital des débentures convertibles sera réglé par l'émission de 213 215 actions ordinaires, au prix de 1,42 \$ US chacune, et de 213 215 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 2,29 \$ US par action ordinaire.

Tous les bons de souscription viendront à échéance 36 mois après la date de leur émission. Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire, sous réserve de rajustements dans certains cas. La réalisation de la conversion de la dette, notamment la réduction du prix de conversion pour certaines des débentures convertibles, est soumise à différentes conditions, notamment l'approbation de la TSXV.

La Société a également annoncé qu'elle avait l'intention de réaliser un placement privé sans intermédiaire de 227 027 unités de la Société (les « **unités** »), au prix de 1,85 \$ chacune, pour un produit brut d'environ 420 000 \$ (le « **placement** »). Chaque unité sera composée de une action ordinaire (une « **action comprise dans une unité** ») et de un bon de souscription d'action ordinaire (un « **bon de souscription compris dans une unité** »). Chaque bon de souscription compris dans une unité confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire, au prix d'exercice de 2,85 \$ par action ordinaire, à tout moment avant 17 h (heure normale des Rocheuses) le 15 avril 2024. Tous les titres émis dans le cadre du placement seront soumis à une période de conservation de quatre mois et un jour à compter de la date de leur émission, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. La réalisation du placement dépendra du respect de certaines conditions, notamment l'approbation de la TSXV.

5.2 – Information sur les opérations de restructuration :

Sans objet.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 :

Sans objet.

7. Information omise :

Aucun fait important devant être déclaré n'est traité de façon confidentielle dans la présente déclaration ni n'y a été omis.

8. Membre de la haute direction :

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Russel McMeekin, chef de la direction, au 1-780-733-7550.

9. Date de la déclaration :

Le 21 juillet 2021